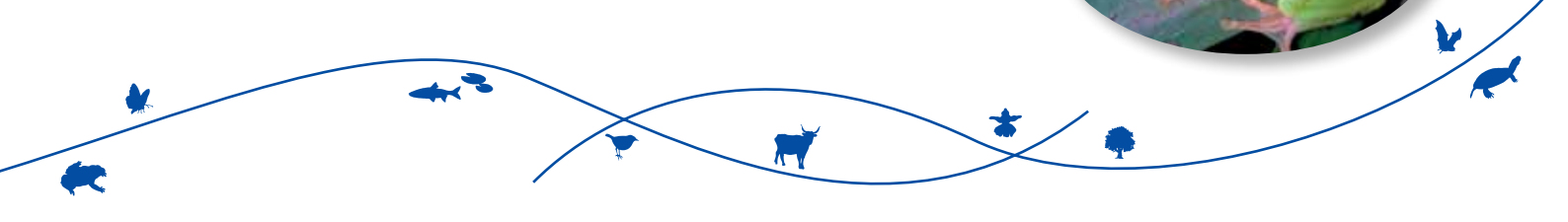




Les anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord

Programme de préservation en faveur de la biodiversité 2013-2022



Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



La biodiversité constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.

Les conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.

La gestion d'un site qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

Le plan de gestion est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.

Intervenir en partenariat sur les anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord

Origine du projet

Les vastes marais de Serrières-de-Briord (environ 90 hectares) sont directement issus des vagabondages du Rhône. Il y a plusieurs siècles, le Rhône passait par là tout au long de l'année. On voit encore se dessiner les deux cours successifs du fleuve, qui sont aujourd'hui devenus marais. Lorsque le Rhône s'est retiré, les eaux ont peu à peu été recouvertes par les sédiments, puis par la tourbe, laissant la place à des prairies marécageuses abritant une faune et une flore exceptionnelles.

La volonté de la municipalité de préserver et mettre en valeur ces milieux naturels a conduit le CEN Rhône-Alpes à élaborer et mettre en place un programme d'actions en 2005, en concertation avec les propriétaires volontaires, les acteurs et usagers du site. Dans le cadre d'un premier plan de gestion, des actions ont été entreprises avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de l'Ain et de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement.

Aujourd'hui, un nouveau programme d'actions est proposé dans ce document afin de poursuivre la préservation de ces milieux naturels remarquables.

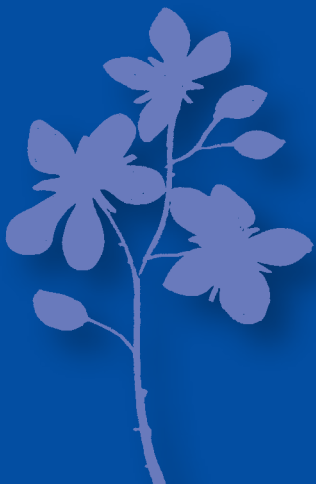
Les anciens méandres du Rhône se situent sur la commune de Serrières-de-Briord, en rive droite du fleuve Rhône et au pied des premières pentes du Bugey.



Les deux tracés successifs du Rhône.

Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.



Modelés par le temps et les hommes

Une végétation née du Rhône

Au cours des siècles, le Rhône a changé de lit plusieurs fois. Les surfaces libérées par le fleuve ont peu à peu été recouvertes par les sédiments, puis par la tourbe, laissant la place à des prairies marécageuses. Ces prairies ont alors formé la "blache", utilisée jusqu'au milieu du 20^e siècle pour la litière, rempailler les chaises ou lier la vigne.



Des aménagements hydroélectriques dans les années 80

Historiquement, l'alimentation en eau du marais se faisait par la nappe alluviale du Rhône, avec une forte influence de ce fleuve en périodes d'inondations. C'est sans aucun doute la création du barrage de Villebois qui a eu les plus fortes conséquences sur le fonctionnement des milieux naturels.

Sur le site cela s'est traduit en 1984 par la création d'une digue, longée par un contre-canal, soustrayant presque totalement le marais à l'influence du Rhône. Dès lors les inondations ont été beaucoup plus exceptionnelles, et le niveau d'eau dans le marais a largement diminué. Seules les crues centennales peuvent encore inonder le site de manière conséquente.

Les usages actuels : des hommes, des marais et des forêts

Les modes d'exploitation anciens du marais se sont fortement modifiés.

C'est particulièrement vrai pour l'agriculture, qui s'est concentrée aux environs des marais, entre les deux anciens méandres. Ce sont des terrains particulièrement importants car les terres ont été enrichies au cours des siècles par les crues successives du Rhône. A l'intérieur des marais, rares sont les parcelles cultivées ou pâturées.

La chasse, la pêche et la sylviculture sont aujourd'hui toujours pratiquées, la pêche se concentrant sur le lac de Buffières. Quelques peupleraies ont été plantées. Les forêts appartiennent majoritairement à des propriétaires privés. De nouveaux usages ont vu le jour, les marais concentrent maintenant diverses infrastructures : lignes électriques haute tension, lagunage,...

Suite à l'abandon de l'exploitation traditionnelle du marais, l'embroussaillage des prairies humides s'est généralisé, facilité par divers aménagements et par les modifications du Rhône. A l'heure actuelle, plus des deux tiers des marais sont devenus des bois, composés d'arbres recherchant les terrains humides (aulnes, saules).

Le lac de Buffière ou la morte en 1926.



Une nature exceptionnelle

La flore, témoin aujourd'hui du patrimoine d'hier

Bien que les marais d'aujourd'hui ne ressemblent plus à ceux d'hier, des témoins de ces époques passés peuplent encore le site. C'est parmi la flore qu'on va les trouver, lorsqu'on parvient à déchiffrer ce qu'elle nous dit. Les anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord abritent en effet pas moins de 22 plantes qui ont disparu ailleurs au fur et à mesure que les activités humaines se modifiaient. La plupart ne supportent pas l'ombrage des arbres et se sont réfugiées dans ce qu'il reste de prairies humides. Certaines espèces se sont bien

adaptées aux modifications survenues sur le site, d'autres moins, mais toutes sont très rares dans la région Rhône-Alpes.



L'utriculaire, plante flottante carnivore qui se nourrit du plancton qu'elle capture.

La gratiolo officinale recherche des zones inondées durant une grande partie de l'année.



L'ail anguleux se trouve parmi la végétation basse des prairies humides. Sa tige anguleuse lui vaut son nom.



Jeune rainette arboricole.

La faune, riche mais discrète

Ces marais abritent également une petite faune peu commune et discrète, notamment parmi les libellules et les batraciens.

Nid de rousserolle, oiseau des roselières.



Couple de leste dryade en forme de tandem, une demoiselle rare du département.

Des boisements humides remarquables

Les forêts qui occupent le site sont dignes d'intérêt car les boisements alluviaux (forêts de bords de fleuves), de composition particulièrement riche et complexe (mélanges d'essences naturellement très variés, nombreuses strates de végétation) se font de plus en plus rares...

Trace de castor dans les boisements humides.



Un projet pour les dix années à venir

Les enjeux majeurs du marais en termes de biodiversité résident dans les blachères (orchidées, libellules, fleurs) et les pièces d'eau (fossés, ruisselets, sources et mortes) et les forêts alluviales. Les terrains cultivés ne sont pas concernés par ce programme d'entretien écologique. Dans la continuité des objectifs du premier plan de gestion et dans le but de préserver les anciens méandres du Rhône, cinq objectifs sont proposés pour les dix prochaines années. Les propositions suivantes sont faites aux propriétaires du site et seront mises en œuvre sur les parcelles pour lesquelles ils en auront donné leur autorisation. Elles ont reçu l'accord des autres usagers (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs...).

Restaurer les milieux prairiaux humides actuellement embroussaillés

Pourquoi intervenir ?

Le manque de maîtrise d'usage (conventions d'usage de parcelles avec les propriétaires) sur le site n'a pas permis de réaliser certaines actions de restaurations prévues au premier plan de gestion. Les milieux humides ouverts continuent d'être envahis progressivement par les arbustes puis la forêt.

Ce qui est prévu

- **Animation foncière** : proposer aux propriétaires de signer des conventions d'usage sur leurs parcelles ou éventuellement d'acheter leurs biens. Dès 2013, une animation foncière est envisagée sur trois secteurs prioritaires (Les Sablières, Le Pigeonnier et au nord du lac de Buffières) correspondant à des zones de blache embroussaillées.

- **Restauration des secteurs embroussaillés** par arrachage, dessouchage, broyage de la végétation.

Entretien des milieux humides restaurés : roselières, cariçaies et prairies humides

Pourquoi intervenir ?

Une prairie humide en bon état de conservation est une prairie humide non embroussaillée avec une diversité d'espèces floristiques caractéristique des milieux humides, et une faune et une flore remarquables associées.

Ce qui est prévu

- **Fauche avec exportation de la matière** tous les 2 ans sur les secteurs de blache afin de maîtriser l'embroussaillage de ces secteurs et conserver des prairies humides en bon état.

- **Lutte contre les espèces envahissantes** (solidage) par arrachage manuel ou fauche avec exportation.



- Objectif 1 - Restaurer les milieux prairiaux humides embroussaillés
- Objectif 2 - Entretien des milieux humides restaurés : roselières, cariçaies et prairies humides
- Objectif 3 - Préserver la typicité des forêts alluviales en conciliant production forestière et qualité écologique
- Objectif 4 - Préserver, voire améliorer, le fonctionnement hydrologique et la qualité des eaux du marais

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Des suivis scientifiques sont nécessaires pour observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore remarquables.

Préserver la typicité des forêts alluviales en conciliant production forestière et qualité écologique

Pourquoi intervenir ?

La forêt alluviale est un habitat d'intérêt communautaire qui préserve la diversité biologique du site. Cet écosystème assure diverses fonctions écologiques (réservoir de biodiversité, régulateur des crues, rôle d'auto épuration des eaux, recharge de la nappe) et socio-économiques (alimentation en eau, patrimoine culturel, tourisme). On peut avoir des forêts alluviales riches en tant que milieu naturel tout en tirant un revenu de l'exploitation du bois.

Ce qui est prévu

- La **"non intervention"** est souhaitée sur les boisements humides dans le but de laisser vieillir les boisements et de conserver au mieux la tranquillité du milieu.

- **Promouvoir une exploitation respectueuse du milieu naturel auprès des propriétaires.** Une exploitation sylvicole douce et respectueuse du milieu naturel est préconisée dans le cas d'intérêt productif : coupe à blanc non souhaitée sauf sur de petites surfaces, privilégier la "cueillette" sélective des beaux sujets plutôt qu'une coupe rase, éviter la mise en culture de nouvelles peupleraies, favoriser le mélange d'essences forestières, préférer la régénération naturelle des forêts, sinon, préférer des essences locales ou adaptées. Bien évidemment, les propriétaires non signataires d'un engagement avec le CEN Rhône-Alpes restent libres de leurs pratiques sylvicoles.

Les peupleraies communales à l'ouest du site devraient être exploitées d'ici 1 à 2 ans. La Commune, avec l'appui technique de l'ONF, envisage de replanter des essences en mélange ou du peuplier noir, peuplier sauvage aujourd'hui menacé qui constituait autrefois en grande partie nos forêts alluviales.

Préserver voire améliorer le fonctionnement hydrologique et la qualité des eaux du marais

Pourquoi intervenir ?

Un marais est une zone au sol gorgé d'eau. S'assurer d'une présence de la nappe peu profonde permet de garantir sa survie. Actuellement, des points sont à étudier concernant la profondeur de la nappe et ses relations avec le marais. Sans plus d'informations, le CEN Rhône-Alpes ne propose pas d'action particulière concernant la gestion de l'eau dans le marais.

Ce qui est prévu

- **Réaliser une étude globale de l'hydrosystème**, de façon à disposer de tous les éléments pour la mise en place de mesures adaptées à ce système complexe.

- **Des travaux de restauration hydrologique** pourront être envisagés avec l'accord des acteurs du site (notamment les agriculteurs) et selon les conclusions de l'étude.

Sensibiliser les habitants au patrimoine naturel des anciens méandres du Rhône

Pourquoi intervenir ?

Faire connaître le marais et ses richesses aux riverains, élus et propriétaires apparaît comme important pour une réappropriation locale de ce site d'exception.

Ce qui est prévu

- **Etudier les possibilités et la faisabilité de découverte du site** pour un public local. Cette étude sera réalisée en concertation étroite avec les acteurs du site et en recueillant les avis et volonté locales.

- **Faire découvrir le site et son patrimoine naturel** selon les préconisations mentionnées par l'étude.



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2013-2022 des anciens méandres de Serrières-de-Briord (TRENTIN C., 2012). Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.



CONTACT

Corine Trentin

corine.trentin@espaces-naturels.fr
Tél. 04 74 34 98 64

CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain

Château Messimy
01 800 CHARNOZ-SUR-AIN
www.cren-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

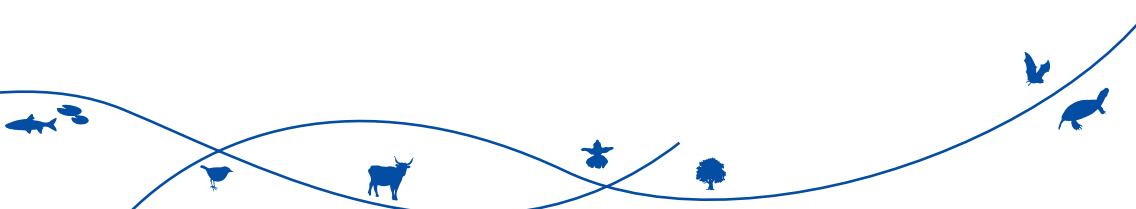
Rhône-Alpes Région



l'ain
Conseil général



Janvier 2013



réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes